



Un devis est-il valide si le montant global differe du détail

Par **ciboche**, le **21/02/2011** à **12:09**

Bonjour,

Je suis artisan. Après signature de devis, j'ai effectué un chantier en janvier.

Le client refuse de me payer la somme totale signée :

une grave erreur figure dans mon devis :

il y a une différence de plus de 1000 euros entre le détail du devis et le montant total indiqué...

Le client ne m'a pas fait remarqué mon erreur et a biensûr signé le devis...

et veut payer biensûr le montant total inférieur de 1000 euros.

Puis je me retourner contre lui ?

Un devis avec une différence entre détail et montant total est-il valide ?

D'avance merci beaucoup,

Je suis débutant et toute aide sera très appréciée.